

SEANCE DU 18 MARS 2013

L'an deux mil treize, le dix-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PIERRE DE FURSAC, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Thiery DUFOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 Mars 2013

Etaient présents : BAILLY Joël, BORAMIÉ Simone, CAMPORESI Christophe, CARIAT Jacky, CHARAMOND Lucile, CLAVE Claude, CLAVERIE André, DUBOIS Catherine, DUFOUR Thierry, FALCK Michelle, METOUX Robert, RENAUD Lynette, TESSIER Nadine, VIOLET Ghislaine.

Etait absent : LE CALOCH François

Nadine TESSIER a été élu secrétaire de séance

Compte de Gestion :

- **Assainissement**

Le compte de gestion établi par Madame DOMENJOD fait apparaître un résultat positif de 4000 €

- Commune

Le compte de gestion établi par Madame DOMENJOD fait apparaître un résultat positif de 303 925,46 €

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Compte Administratif

Il est présenté par Nadine TESSIER

- Assainissement

Le compte administratif 2012 de l'assainissement fait apparaître un solde positif de 4 000€

- Commune

Section de fonctionnement :

- Excédent :
382 320.52 €

Section d'investissement

- Déficit :
78 395,06 €
Résultat définitif : 303 925.46
Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité

Affectation du résultat :

Il est nécessaire d'affecter la somme de 78 395,06 € en section d'investissement, le Conseil Municipal donne son accord.

Taux d'imposition :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le taux d'imposition. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2010, il serait nécessaire de les augmenter cette année. Après avoir délibéré, Il a été décidé de pratiquer une augmentation de 1,5 %

Soit :

Taxe d'habitation : 20,83%

Taxe foncière (bâti) : 12,28%

Taxe foncière (non bâti) : 60.77 %

CFE inchangée : 23,82 %

Investissement 2012 :

Il a été décidé d'ouvrir différents programmes au budget primitif 2013

Tels que :

- Abrogation du POS
- Achat de terrains
- Station –service
- Bâtiments
- Reliures
- Site internet
- Radar pédagogique
- Etude de sol agrandissement lotissement du Ricourant
- Square + grillage columbarium
- Eclairage public
- Logo commune
- Mur du cimetière
- Accessibilité

Subventions

Collège Raymond Loewy : 3 élèves pour un voyage scolaire en Angleterre : 120 €

Génération Fursac : téléthon : 136 €

Logo : 500 €

Divers sur délibération : 1526, 90€

Petit patrimoine

le Maire demande au Conseil Municipal de répertorier le petit patrimoine sur le territoire de la commune

- Fontaine à Tancognaguet
- Lavoir à Créchat
- Lavoir au Chiroux face à la fontaine

Rythmes scolaires

La compétence des écoles est détenue par le SIVOM cependant la commune de SAINT – ETIENNE s'est déjà prononcé pour la mise en place de la semaine de 4jours ½ en septembre 2014. Et cela sans concertation avec la commune de Saint -Pierre.

Monsieur le Maire invite tout de même le Conseil Municipal à se prononcer sur la date d'application de ces nouveaux rythmes scolaires :

Le résultat du vote est le suivant :

Pour la rentrée 2013 : 6 pour 2014 : 7 abstention : 1